

L'essentiel du Plan d'Épargne en Actions



Le Plan d'Épargne en actions est un support moyen / long terme qui permet d'investir en Bourse en ne payant aucun impôt tant que le plan est ouvert. C'est donc un très bon outils pour réinvestir ses gains et faire jouer les intérêts composés sans passer par la case fiscalité.

Qu'est-ce qu'un PEA ?

Le PEA pour Plan d'Épargne en Actions, est un support permettant d'acheter, de stocker et de vendre des titres financiers. Il peut s'agir d'actions Françaises ou Européennes, et même internationales en utilisant des ETF (Exchange Traded Fund).

Il existe deux types de PEA au fonctionnement similaire : Le PEA classique, dit bancaire, qui permet verser jusqu'à 150 000€ et d'acheter des titres Français ou Européens, et le PEA-PME, plafonné lui à 75 000€ de versements et qui s'oriente comme son nom l'indique sur les PME (Petites et Moyennes Entreprises) ou des ETI (Entreprises de Taille Intermédiaire). Il existe un troisième type de PEA qui est le PEA classique assurance et qui prend la forme d'un contrat de capitalisation en unités de compte.

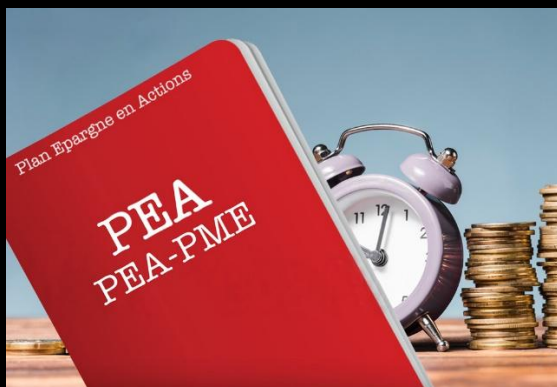
Il n'est possible de détenir qu'un seul PEA par personne mais on peut cumuler un PEA classique et un PEA-PME, faisant monter le plafonnement total de

versement à 225 000€. De plus, un même foyer fiscal ne peut détenir que deux PEA maximum (Vous et votre conjoint, ou vous et votre enfant par exemple).

Voyons maintenant les caractéristiques, le fonctionnement, les avantages, les inconvénients et la fiscalité du PEA.

CARACTERISTIQUES

- Plan d'épargne ouvert à toute personne majeure domiciliée en France avec ou sans emploi.
- Il n'est possible de détenir qu'un seul PEA par personne et 2 maximum par foyer fiscal. Le cumul du PEA classique et du PEA PME est cependant possible.
- On peut souscrire auprès d'une banque ou d'une assurance.
- Il est préférable de se rapprocher d'un Conseiller en Gestion de patrimoine pour le choisir et pour répartir ses fonds.



Finances Indépendantes

Conseil en Gestion de Patrimoine

www.financesindependantes.fr

YouTube : [A vos Investissements](#)

FONCTIONNEMENT

- L'ouverture d'un PEA donne lieu à la création de deux comptes distincts mais liés. Le compte espèces du PEA et le compte titres.
- Pour pouvoir acheter des titres financiers vous devez en premier lieu réaliser des versements sur le compte espèces du PEA. Ce n'est qu'à partir des fonds présents sur ce compte espèces que vous pourrez acheter des titres et les stocker sur le compte titres du PEA.
- Les versements sont plafonnés à 150 000€ pour le PEA classique et 75 000€ pour le PEA PMI. Vous pouvez avoir plus que ce montant en valeur de portefeuille si vous avez perçu des dividendes ou réalisé des plus-values, que vous pouvez évidemment réinvestir dans le plan.



Finances Indépendantes

Conseil en Gestion de Patrimoine

www.financesindependantes.fr

YouTube : [A vos Investissements](#)

AVANTAGES DU PEA ?

- Possibilité d'investir en Bourse à moyen et long terme sans fiscalité.
- Après 5 ans de détention (d'où l'importance de prendre date rapidement), vous pouvez effectuer des retraits sans impôt si vous le souhaitez. Seuls les prélèvements sociaux de 17,2% seront dus et ne s'appliquent que sur les gains/plus-values.
- Profiter du dynamisme des marchés financiers.
- Diversifier son patrimoine
- Possibilité d'investir sur des titres non européens via des ETF éligibles au PEA.
- Un plafonnement des versements de 150 000€ qui est assez élevé et qui peut monter à 225 000€ en le cumulant avec un PEA-PME.



INCONVENIENTS DU PEA ?

- Le PEA ne vous permet d'investir que sur des titres Européens. Néanmoins, il vous est possible d'investir sur des titres étrangers au travers d'ETF (Exchange Traded Fund). Vous retrouvez en général l'éligibilité du titre au PEA à côté de sa description :

ÉLIGIBILITÉ	
SRD	PEA

- L'épargne n'est pas bloquée, mais elle n'est pas non plus immédiatement disponible. Vous devez compter quelques jours avant de pouvoir récupérer vos fonds.
- En cas de retrait avant 5 ans, vous payez des impôts et des prélèvements sociaux sur vos éventuelles plus-values ou dividendes (Flat Tax à 30%). De même, tout retrait avant la période de 5 ans entraîne la clôture du compte.
- Vous ne pouvez détenir que 2 PEA par foyer fiscal. Vous pouvez être un couple avec chacun un PEA, ou un parent et un enfant par exemple.
- En cas de décès du titulaire d'un PEA, ce dernier est clôturé et les sommes récupérées viennent intégrer l'actif successoral du défunt, sans abattement comme pour l'assurance vie.

FISCALITE DU PEA

- Le PEA est une enveloppe non fiscalisée, tant que vous n'effectuez aucun retrait.
- Si vous retirez vos versements ou vos gains avant 5 ans, ces derniers sont imposés à la Flat Tax de 30% et le compte sera clôturé.
- Après une période de 5 ans, les gains ne subissent pas l'impôt sur le revenu mais restent assujettis aux prélèvements sociaux de 17,2%.



POINTS IMPORTANTS

- 1) Un plan d'épargne en actions pour investir en Bourse sans fiscalité.
- 2) Des versements plafonnés à 150 000€ pour le PEA classique et 75 000€ pour le PEA-PME.
- 3) Investissement dans des titres européens mais possibilité d'investir en dehors grâce aux ETF éligibles.
- 4) L'épargne est disponible mais pas instantanément. Il faut attendre quelques jours pour récupérer ses fonds.
- 5) En cas de retrait avant 5 ans, le PEA est clôturé et vos gains sont imposés à la flat tax de 30%.
- 6) En cas de retrait après 5 ans, le PEA peut rester ouvert et les gains retirés ne subissent pas d'impôts. Seuls les prélèvements de 17,2% sont dus.
- 7) Aucun avantage successoral en cas de décès. Les sommes du PEA sont intégrées à la succession.
- 8) 2 PEA maximum par foyer fiscal mais possibilité de cumuler un PEA classique et un PEA-PME par personne, soit un plafond de versement de 450 000€.

Finances Indépendantes

Conseil en Gestion de Patrimoine

www.financesindependantes.fr

YouTube : [A vos Investissements](#)